



renouvellement d'untitre de séjour

Par **saha140807**, le **04/01/2011** à **19:20**

je suis en france depuis 2009 avec un visa de long séjour et m'inscrire en formation par correspondance d'un établissement français. pour renouveler mon titre de séjour devient un problème,
je suis papa d'une fille née en france avec une femme un titre de séjour de 10 ans et compte 19 ans depuis q'elle est en france.
Quels procédures peux-je faire pour me regulariser?
Aide moi car je suis dans un problème, et je dois servir de bien ma fille.

Par **Domil**, le **04/01/2011** à **22:01**

Si c'est votre épouse, elle doit faire la procédure de regroupement familial. Si ça ne l'est pas, votre relation avec elle et l'enfant non française ne vous donne aucun droit au séjour.